



Côte-à-Côte

un projet pour la vie

Votre participation a un sens

OBJECTIF DU PROJET

L'asbl Côte-à-Côte a entrepris de créer et de faire fonctionner un habitat de qualité, à taille humaine, implanté au cœur de la ville pour de jeunes adultes atteints d'Infirmité Motrice Cérébrale (IMC). Ce projet est né en 2005¹ de l'initiative d'un groupe de parents soucieux de l'avenir de leurs enfants.

IMC : handicap résultant de lésions cérébrales survenues au moment de la naissance ou en période néo-natale et associant des troubles moteurs à des troubles sensoriels ou cognitifs voire à une épilepsie. Ces lésions résultent généralement d'une grande prématurité ou d'une souffrance périnatale.

Ces jeunes adultes atteints d'un handicap moteur parfois très lourd sont souvent intellectuellement aptes à gérer leur vie malgré leur manque d'autonomie physique. Ils souhaitent être acteurs de leur propre vie et intégrés dans la société. Cherchant à développer les échanges entre ces jeunes adultes et le reste de la société, l'habitat imaginé et conçu par Côte-à-Côte leur permettra de vivre dans une structure qui répondra à leur besoin d'autonomie et leur procurera un environnement de vie stimulant, grâce à l'intégration dans le monde des valides. Ceci sera possible par une compensation de la dépendance, le respect des choix de vie individuels et des échanges sociaux professionnels ou récréatifs

Un projet pilote à Louvain-la-Neuve

Après avoir obtenu le permis de construire de la Commune d'Ottignies-Louvain-la-Neuve en février 2011, les travaux ont commencé en avril 2013 pour se terminer en septembre 2014. Le projet a été confié au cabinet d'architectes A2M dont l'expertise dans le « passif » est reconnue et à l'entreprise générale Democo.

Situé sur un terrain au cœur de Louvain-La-Neuve et donné en emphytéose par l'UCL, un bâtiment correspondant à des normes environnementales ambitieuses (dit « bâtiment passif ») et répondant à tous ces objectifs est maintenant prêt. L'accueil des habitants a commencé au 1er octobre 2014.



¹ Statuts parus au Moniteur Belge le 13 mai 2005

Conseil d'administration

Présidente :	Dominique Steru
Vice-président :	Francis Blake
Secrétaire :	Lucien Steru
Trésorier :	Marc Buckens
Administrateur Délégué :	Dominique Blake



Situé entre la rue de la Neuville et le fort dénivelé surplombant la voie ferrée, le bâtiment tient compte des bâtiments alentour en proposant une transition harmonieuse entre les maisons familiales au sud, et les immeubles collectifs de gabarits fort différents au nord. Le volume permet de refermer quelque peu la place adjacente sans couper la vue et la luminosité des autres bâtiments. L'accès au bâtiment se fait par la place, rue de la Neuville.

C'est le premier bâtiment passif destiné aux personnes handicapées construit en Wallonie.

Un bâtiment passif est un bâtiment à très faible consommation d'énergie de par sa forte isolation thermique et des dispositifs de recyclage de l'énergie, qui permettent de réaliser en moyenne 85% d'économie en énergie par rapport à un bâtiment classique.

D'une superficie de 1347m² brut / 992m² net (dont 295m² de parking), il permet d'héberger

- 8 personnes handicapées (5 ayant un handicap lourd et 3 un handicap plus léger)
- 2 étudiants, dont un étudiant Erasmus handicapé
- 2 aidants et leurs familles.

Le bâtiment comporte :

- 5 chambres avec salle de bains pour des personnes présentant un handicap moteur sévère
- 2 chambres pour étudiants
- 3 studios supervisés pour des personnes présentant un handicap moteur moins sévère
- 2 appartements destinés à des aidants
- des espaces de vie communautaires
- 7 parkings et 5 emplacements pour voiturette ainsi que des locaux techniques au sous-sol

SPECIFICITES DU PROJET

- Le choix du passif

Malgré un coût plus important au départ, l'intérêt d'un bâtiment passif (conçu de manière à avoir de très faibles consommations d'énergie) est d'apporter un maximum de confort aux occupants et surtout de minimiser les frais de fonctionnement relatifs à la consommation d'énergie. Il s'inscrit pleinement dans une démarche citoyenne qui vise à diminuer au maximum l'impact environnemental.

Confort apporté par un bâtiment passif :

- au niveau thermique : température bien répartie évitant les zones froides
- au niveau olfactif : air renouvelé en permanence
- au niveau acoustique : diminution des bruits du fait de l'étanchéité à l'air

- Une vie communautaire intense tout en ayant un chez soi

L'habitat des 5 personnes présentant un handicap lourd et des 2 étudiants Erasmus comporte des espaces de vie privée (chambres à coucher, salles de bain), mais aussi des espaces de vie commune (cuisine, salle à manger, salle de loisirs etc.) dont chacun peut bénéficier et dans lesquels les moments de convivialité sont encouragés. Ces espaces offrent des lieux modulables suffisamment grands pour accueillir des personnes et événements extérieurs - comme des conférences et des rencontres avec les habitants du quartier - mais permettent également de garder des zones plus réduites pour des activités telles qu'une école de devoirs avec des grands-parents, ou un atelier informatique.

Le caractère passif du bâtiment est aussi une attraction au cœur de LLN. Les occupants pourront organiser régulièrement des visites de leur bâtiment, nouveau facteur d'intégration.

Un partenariat avec l'asbl Atoutage favorise des rencontres intergénérationnelles.

Les habitants présentant un handicap moins lourd et occupant les trois studios supervisés, vont pouvoir mener une vie autonome tout en bénéficiant de l'assurance d'un cadre adapté à leurs besoins.

Les aidants vont donner à l'ensemble un caractère familial.

- Des échanges avec la ville

La localisation de l'habitat dans une ville piétonne permet de faciliter les déplacements de la personne handicapée et de lui donner ainsi accès à des activités enrichissantes amplifiant sa socialisation. Cela permet également de sensibiliser et de familiariser la cité avec les personnes handicapées. Un partenariat avec l'université se concrétisera par l'accueil d'un étudiant Erasmus à mobilité réduite et d'un étudiant en recherche d'une expérience de vie avec des personnes handicapées. Côte-à-Côte collaborera également avec les kots à projets.

- Un modèle de fonctionnement innovateur

L'objectif de Côte-à-Côte est de permettre aux jeunes adultes IMC d'être autonomes malgré leur dépendance physique. Un travail de benchmarking auprès des centres existants pour ce type de personnes nous a permis de constater que les structures les plus proches de Côte-à-Côte sont les AVJ (services d'aide à la vie journalière) qui permettent à la personne handicapée d'avoir une aide à n'importe quel moment de la journée. Mais les services rendus en AVJ présentent une limite importante : ils concernent exclusivement la vie à l'intérieur de l'appartement et de plus, l'absence de lieux de vie commune ne rompt pas l'isolement auquel est souvent confrontée la personne handicapée.

C'est pourquoi, le modèle développé par le projet Côte-à-Côte représente une avancée importante par rapport aux structures existantes. Celui-ci consiste à apporter aux personnes handicapées non seulement une aide aux tâches de la vie quotidienne (comme l'habillement, les repas, la toilette), mais également un recours à une **aide personnalisée** qui leur permet de couvrir leurs besoins sociaux ou d'auto-réalisation (vie sociale et professionnelle). Chacun peut ainsi réaliser l'activité de son choix.

De façon pratique, une permanence est assurée dans l'habitat de 7 à 23h. Pour couvrir la semaine, il est fait recours à :

- un coordinateur;
- 2 aidants vivant sur place. Ces personnes ont été engagées avec des contrats du type APE qui permettent de diminuer les charges patronales;
- du personnel logistique : 1 aide-ménagère;
- du personnel soignant (soins infirmiers, logo, ergo) qui est utilisé en fonction des besoins de chacun et payé par l'INAMI.

Cette structure permet à 8 personnes handicapées (5 handicaps lourds et 3 plus légers) de **vivre de façon autonome**.

- Un projet reproductible

Côte-à-Côte est un projet pilote devant servir de modèle à d'autres projets du même type. Il veut montrer qu'un projet à taille humaine peut être à la fois économiquement compétitif et humainement comme socialement enrichissant.

Les atouts pour sa reproductibilité sont les suivants :

- la taille du projet (projet à taille humaine)
- l'expérience acquise par l'équipe initiale tant sur le plan du concept que sur les spécificités d'un logement adapté à des personnes handicapées en recherche d'autonomie
- la motivation des parents à assurer l'avenir de leurs enfants présentant un handicap
- l'important manque de structures d'accueil pour ce type de population
- une meilleure connaissance des besoins des personnes handicapées adultes pour une vie autonome
- la diminution des coûts de fonctionnement

Par le choix du passif, par un habitat intégré dans la ville, avec des interactions entre valides et moins valides, par un partenariat avec la Commune et l'université, nous pensons être en accord avec la **Déclaration de Politique Régionale** de la Région Wallonne : « Une énergie partagée pour une société durable, humaine et solidaire ».



LES PRINCIPALES RÉALISATIONS DE L'ASBL À CE JOUR

- obtention du permis de construire par la commune d'Ottignies Louvain-la-Neuve
- octroi de la déductibilité fiscale des dons par la Fondation Roi Baudouin
- contacts avec l'AWIPH qui envisage de reconnaître Côte-à-Côte comme un SAPS (Service d'aide partiellement subsidié)
- plus de 15 événements pour la constitution des fonds propres
- signature d'un bouwteam avec l'entreprise Democo
- signature de l'emphytéose avec l'UCL
- 25 événements

FINANCEMENT

Vu le moratoire actuel sur les constructions destinées aux personnes handicapées, l'asbl se charge de trouver les fonds nécessaires pour la construction du logement.

Le financement de Côte-à-Côte **pour un budget total de 2M€** a été assuré par le biais

- des fonds propres de l'asbl collectés au travers de dons et d'événements ainsi que du soutien reçu entre autres de Cap 48, de la Province du Brabant Wallon, du Ministère de l'Aménagement du Territoire et de Fondations privées.
- d'un prêt bancaire remboursé avec des montants prélevés sur les allocations de remplacement et d'intégration des personnes handicapées en vertu de la convention d'accompagnement et d'hébergement qui les lie à Côte-à-Côte.

Les frais de fonctionnement devraient être pris en charge par l'AWIPH (Agence Wallonne pour l'Intégration des Personnes Handicapées). Celle-ci s'est dite très intéressée par cette initiative privée qui correspond au souhait de diversification de l'offre d'accueil pour les personnes handicapées. Rappelons que les structures adaptées sont particulièrement rares pour les handicapés moteurs de type IMC.

LES PRINCIPALES RÉALISATIONS DE L'ASBL À CE JOUR

- plus de 25 événements qui ont permis de constituer les fonds propres nécessaires à la réalisation du bâtiment
- obtention de points APE pour diminuer les charges patronales
- arrivée de l'équipe en charge du fonctionnement de Côt-à-Côte : une coordinatrice et deux accompagnantes
- octroi de la déductibilité fiscale des dons par la Fondation Roi Baudouin
- contacts avec l'AWIPH pour la reconnaissance de Côte-à-Côte

LES HABITANTS

Après avoir participé à des séances de coaching pour s'approprier le projet et faire connaissance, les premiers habitants ont intégré Côte-à-Côte.

Voici leur avis sur leur nouvel habitat :

- « Côte-à-Côte, c'est mon autonomie »
- « Côte-à-Côte c'est habiter avec des amis »
- « Côte-à-Côte c'est vivre ma vie avec les autres, comme les autres »
- « Côte-à-Côte c'est être intégré »
- « Côte-à-Côte c'est un projet pour ma vie »

COMMENT NOUS AIDER

Par vos dons sur le compte n° 000-000 0004-04 de la Fondation Roi Baudouin avec la mention : L82080 - Côte-à-Côte. Tout don à partir de 40€ donne lieu à l'exonération fiscale (art.104.CIR). Vous pouvez également remplacer l'envoi de fleurs ou de télégrammes lors d'un événement familial tel que mariage, anniversaire ou autre par un don au profit de Côte-à-Côte.

En prenant contact avec nous : aujourd'hui, toutes les compétences et toutes les initiatives sont les bienvenues pour mener à bien un tel projet.

Dominique Blake
doblake@hotmail.com
0496/86.29.94

Dominique Steru
dominique@steru.be
0475/44.27.50

